

Jeudi 19 mars 2026

Nouveau record pour l'épargne salariale et l'épargne retraite d'entreprise : à fin 2025, les encours atteignent les 230 milliards d'euros

Plébiscitées par les salariés et les entreprises, l'épargne salariale et l'épargne retraite collective poursuit sa progression. L'enquête annuelle de l'AFG établit des encours à un niveau historique de 229,4 milliards d'euros, en hausse de +14,7 % sur un an. Depuis 2008, ils ont été multipliés par plus de trois, avec une croissance annuelle moyenne de +7,1 %.

Cette dynamique s'appuie sur plusieurs tendances structurantes : une diffusion croissante dans les entreprises, notamment les PME ; une allocation toujours fortement orientée vers les actions et vers le financement des entreprises ; un attrait confirmé pour les fonds durables et solidaires et une préférence marquée pour la gestion pilotée, adaptée à l'épargne de long terme. Au total, 13,2 millions d'épargnants disposent désormais d'un dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite d'entreprise.

[Retrouvez tous les résultats de l'étude complète](#)

Dominique Dorchies, présidente de la Commission Epargne salariale et retraite de l'AFG : « La progression continue des encours d'épargne salariale et retraite confirme l'attachement des salariés et des entreprises à ces dispositifs de long terme. La dynamique particulièrement soutenue de l'épargne retraite collective illustre la volonté croissante des Français de se constituer une épargne pour préparer leur retraite. Dans un contexte de réflexion sur l'équilibre durable de notre système, ces dispositifs constituent un levier essentiel pour renforcer, aux côtés du modèle par répartition, les solutions d'épargne de long terme au service des projets de vie des salariés. »

« La part importante de l'épargne salariale investie en actions témoigne de l'appétence croissante des salariés pour une épargne de long terme, porteuse d'engagements durables. L'épargne salariale et l'épargne retraite collective sont des vecteurs clés d'éducation financière ainsi que des leviers essentiels pour la compétitivité, la souveraineté et la prospérité de nos entreprises. », complète Alexis de Rozières, vice-président de la Commission Epargne salariale et retraite.

Total épargne salariale – PEE et Epargne retraite				Focus Epargne retraite – PER collectifs et PERCO		
	2024	2025	Evolution	2024	2025	Evolution
Encours total	200 Mds€	229,4 Mds€	+ 14,7 %	34 Mds€	39 Mds€	+ 14,2 %
Dont Encours PEE	166 Mds€	191 Mds€	+ 14,8 %			
Entreprises équipées	416 000	442 000	+ 6,2 %	240 200	262 000	+ 9 %
Salariés bénéficiaires	12,8 millions	13,2 millions	+ 3 %	4,2 millions	4,5 millions	+ 7 %
Collecte brute	21,7 Mds€	23,4 Mds€	+ 7,8 %	4,2 Mds€	4,6 Mds€	+ 9 %
Collecte nette	2,7 Mds€	2,4 Mds€	- 11 %	2,5 Mds€	2,8 Mds€	+ 12 %



Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | d.dechaisemartin@afg.asso.fr
 Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr
 17 square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
 Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles


www.afg.asso.fr



L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut l'utilité de la gestion d'actifs pour les investisseurs et l'avenir de notre pays. Elle regroupe plus de 400 membres, dont **environ 330 sociétés de gestion**, qui gèrent 90 % des encours sous gestion en France. Le montant de ces encours s'élève à plus de **5 000 milliards d'euros**, montant le plus élevé des Etats membres de l'Union européenne.

L'AFG soutient le développement de la gestion d'actifs française au bénéfice des épargnants, des investisseurs et des entreprises. L'AFG s'investit pour une réglementation stable, efficace et compétitive, avec un engagement fort : permettre aux épargnants de financer leurs projets de vie tout en mobilisant l'épargne privée vers les entreprises qui se transforment.